

La désobéissance civile

Posted on 7 avril 2023 by Patrick Rouillier

Elle consiste, au nom d'une éthique ou d'une morale estimée légitime, à transgresser les lois en vigueur. On peut en citer quelques exemples célèbres

1. Les suffragettes qui n'ont pas hésiter à transgresser les lois et les coutumes pour affirmer les droits des femmes
2. La révolution Française et la majorité des révolutions populaires
3. Les premières grèves,
4. Les événements de la place Tien amen
5. La ZAD de Notre dame des landes
6. La résistance Française à l'occupation Allemande
7. Les agressions des Nazis contre les ressortissants Juifs, à partir de 1933.

On pourrait encore en citer des centaines voire plus.

Le problème qui se pose est la légitimité de ces actions. Elles sont bien sûr illégales, mais la morale peut-elle justifier d'entrer dans l'illégalité ?

C'est une question à laquelle il est très difficile de répondre dans le présent, car c'est l'histoire qui décide « in fine » de leur légitimité ou non. C'est elle qui fait entrer ce qui était illégitime dans la loi ou les mœurs pour justifier l'action à postériori.

Prenons le cas des suffragettes elles ont transgressé diverses lois pour exprimer leur opinion et ont largement été réprimées pour cela. Pourtant le temps est passé et nul ne peut, aujourd'hui contester la totale légitimité de leurs actions.

Autre cas de figure : La résistance Française. L'histoire en a fait des héros, dont le générale de Gaulle en reste la figure iconique. Mais que ce serait-il passé si la guerre avait tourné autrement et si les Allemands avait gardé leur domination sur la France. Ils auraient pu, du moins provisoirement, être considérés comme de simples terroristes à éliminer.

Les premières grèves illégitimes et illégales sont devenues légitimes et légales. Les piquets de grèves sont, eux, devenus légitimes tout en restant illégaux

La répression exercée par les Nazis sur les gens de confession Juive. Elle était approuvée et donc légitimée par la majorité des citoyens Allemands en dépit de leur totale illégalité. L'histoire a tourné autrement et ces actes ont été sévèrement

jugés illégitimes.

La désobéissance civile et similaire au cas des lanceurs d'alertes. Leur actions est au départ le fait d'une petite minorité, illégitimes et illégales. Plus l'opinion publique se rapproche de l'idée ou l'idéologie qui les motivent et plus leur légitimité grandie. Quand une majorité de citoyens se rallie à la cause, l'idée est prête pour entrer dans la loi. Si au contraire l'idée ne rassemble pas les foules elle est vite oubliée. Comme disait César : « Malheur aux vaincus ! ».

Pourtant il nous faut des lanceur d'idées comme il nous faut des lanceurs d'alertes, de ces gens qui se sacrifient pour « la cause », il faut cela pour que la société avance. On ne peut accepter des comportements contraires à nos lois et il faut bien les réprimer. Mais gardons en mémoire que ces petits « troubleurs » peuvent se révéler des précurseurs dans l'évolution de nos société et de l'adaptation de nos institutions à l'évolution de nos mœurs.